

prospérité, condition nécessaire aux travaux de la science.

Nous avons la ferme espérance que Votre Majesté daignera nous continuer la haute protection dont nous fûmes honorés par les deux premiers Rois des Belges.

Nous souhaitons à Sa Majesté Albert un long règne où le bonheur du Roi s'unira au bonheur de Son Peuple.

MADAME,

Nous saluons en Votre Majesté la digne fille du Prince secourable et distingué que nous étions heureux de compter au nombre de nos membres honoraires.

Au milieu des deuils répétés qui atteignent Votre cœur, nous voyons en Votre Majesté l'apparition de la digne héritière de nos deux Reines, avec le prestige de toutes les vertus dont Elles ont embelli et honoré le trône.

Puisse le Ciel combler de ses faveurs Votre auguste Personne et protéger les Enfants royaux, espoir de la Patrie !

Que Vos Majestés veuillent bien recevoir les hommages respectueux de leurs fidèles sujets.

Au nom de l'Académie royale de médecine de Belgique :

Le Secrétaire perpétuel,

E. MASOIN.

Le Président,

D^r A. MOELLER.

Bruxelles, le 20 décembre 1909.

(*Applaudissements.*)

M. le Président. — Un *Te Deum* a été célébré le 24 de ce mois à l'occasion de l'avènement du Roi Albert, et la Compagnie y a été représentée par son Bureau.

M. le Gouverneur du Brabant, comme de coutume, avait

informé qu'une place serait réservée à l'Académie en l'Église des SS. Michel et Gudule pour cette solennité.

Messieurs, comme vous venez d'y entendre faire allusion, nous avons eu, depuis notre dernière séance, la douleur de perdre un de nos plus éminents Collègues, S. A. R. le duc Charles-Théodore en Bavière. Le Bureau s'empressa de transmettre l'hommage de ses condoléances à la Duchesse, veuve du savant défunt, et a cru devoir également envoyer l'expression des condoléances de l'Académie à LL. AA. le Prince Albert et la Princesse Élisabeth. Je prie Monsieur le Secrétaire de vous donner lecture de l'adresse que nous avons envoyée, ainsi que de la réponse que nous avons reçue..

M. E. Masoin. — Voici la lettre qui a été envoyée par le Bureau :

Bruxelles, le 7 décembre 1909.

MONSIEUR, MADAME,

Dans sa prochaine réunion l'Académie royale de médecine de Belgique sera officiellement informée de la perte que Vos Altesses Royales viennent d'éprouver en la personne de Son Altesse Royale Monseigneur le duc Charles-Théodore en Bavière, Membre honoraire de notre Académie.

Mais nous sommes assurés d'être les interprètes de la Compagnie en offrant dès aujourd'hui à Vos Altesses Royales l'hommage de nos plus vives condoléances.

Dans la haute position où la naissance l'avait placé, l'illustre Prince s'est consacré généreusement et noblement à l'étude et à la pratique de la science médicale; il s'est acquis une véritable réputation, et, en même temps, il s'est signalé par son dévouement aux misères humaines; ce sera pour sa mémoire un éternel honneur que d'avoir ainsi montré tout ensemble un grand cœur et une haute intelligence.

Nous prions Vos Altesses Royales d'agréer l'assurance de nos respectueuses sympathies et de notre parfait dévouement.

Le Secrétaire,

E. MASOIN.

Le Président,

D^r A. MOELLER.

A Leurs Altesses Royales Monseigneur le Prince et Madame la Princesse Albert de Belgique.

Voici maintenant la réponse que nous avons reçue :

Bruxelles, le 11 décembre 1909.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse Albert de Belgique ont pris connaissance de l'adresse si sympathique que vous venez de Leur faire parvenir à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc Charles-Théodore, Leur Père bien-aimé.

Elles sont infiniment touchées de la part que l'Académie royale de médecine veut bien prendre à Leur profonde affliction et des condoléances que vous Leur offrez au nom de ce Corps savant.

Après l'avoir honoré vivant, l'Académie rend à la mémoire du Prince défunt un hommage dont Leurs Altesses Royales vous sont bien reconnaissantes et dont Elles garderont le plus consolant souvenir.

Le Prince et la Princesse ont daigné me charger de vous remercier vivement de l'attachement que l'Académie royale de médecine Leur témoigne dans la douloureuse épreuve qu'Il traversent, et de vous prier d'être Leur interprète auprès de ceux qui s'associent à vos regrets.

Agrérez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire,

V. GODEFROID.

À Monsieur le Docteur Moëller,

Président de l'Académie royale de médecine, à Bruxelles.

M. le Président. — Messieurs, notre savant collègue M. le docteur Nuel a bien voulu se charger de prononcer quelques paroles d'éloge à la mémoire de feu le duc Charles-Théodore. La parole est à M. Nuel.

M. Nuel. — Honorés Collègues, nous déplorons la disparition d'un de nos Collègues les plus marquants, de Son Altesse Royale

le Prince Charles-Théodore, duc en Bavière, Membre honoraire de l'Académie depuis le 30 novembre 1901, décédé le 30 novembre 1909.

Né à Possenhofen le 9 août 1839, le Prince Charles entra d'abord dans la carrière militaire, qu'il parcourut jusqu'au grade de général de cavalerie. Il fit notamment la campagne de 1870, en qualité de lieutenant-colonel attaché à l'état-major du roi de Saxe.

La vue des misères indicibles que la guerre entraîne à sa suite orienta son esprit tout spécialement vers les tendances humanitaires, de commisération pour les souffrances de son prochain, et la voie la plus directe vers ce but lui parut être l'étude et la pratique de la médecine. Plus tard, la rencontre d'Iwanoff, un des oculistes les plus éminents, fut décisive pour aiguiller les efforts du Duc-médecin vers le domaine de l'ophtalmologie.

Deux travaux remarquables, qu'il publia dans une première période, surtout scientifique, de ses études ophtalmologiques, témoignent de la supériorité en même temps que de la hauteur de vues avec lesquelles il aborda ces études spéciales. L'un de ces travaux, publié en 1879, s'occupait de l'anatomie normale et pathologique du vitréum; l'autre, paru en 1887, est relatif à l'anatomie pathologique de l'œil, surtout de la rétine et de la choroïde, dans les affections rénales. Ces deux travaux firent époque, et leurs conclusions résumèrent pour des années nos connaissances en ces matières importantes. Ils donnent aussi la mesure de ce que la science ophtalmologique eût été en droit d'attendre du Duc Charles, s'il avait continué à travailler dans cette voie plus scientifique. Il n'en devait pas être ainsi. Certes, c'est surtout de travaux de ce genre que l'ophtalmologie pratique attend des progrès ultérieurs. Mais il semble que le tempérament de notre regretté Collègue, son besoin d'action, dirigèrent ses efforts dans une voie dans laquelle ses tendances altruistes allaient trouver l'occasion de réalisations plus immédiates.

D'autre part, le contact avec le professeur Horner, un des cliniciens les plus remarquables dont se glorifie l'ophtalmologie, semble avoir exercé sur lui une action décisive.

Dorénavant, le Prince Charles va être pris tout entier par la pratique de l'ophtalmologie, et sur ce champ de bataille il eut

l'occasion de moissonner les plus beaux lauriers et de satisfaire ses penchants les plus nobles.

Il ne tarda guère, en effet, d'acquérir comme oculiste praticien, comme opérateur, une très grande renommée, qui fit affluer les malades de près et de loin. Et pour satisfaire aux besoins grandissants qui en résultaient, il fut amené à créer successivement trois cliniques pour indigents, la première à Tegernsee, en Bavière, la deuxième à Munich et la troisième à Meran, dans le Tyrol. On aura une idée de son activité et de ses succès comme oculiste praticien, par ce fait qu'il y a de cela quelques années, il fêta sa cinq millième opération de cataracte.

Un esprit aussi puissant et animé d'une ardeur aussi bienfaisante ne pouvait manquer d'influencer son entourage de la manière la plus heureuse. C'est ainsi que Son Altesse Royale Madame la Princesse Charles-Théodore et les Princesses ses enfants furent entraînées par ce bel exemple ; on les vit se faire les assistantes de notre Collègue et prodiguer des soins d'infirmière à cette foule de pauvres malades. Par son exemple et par sa parole, le défunt déposa dans leurs cœurs les semences des sentiments les plus généreux et dont nous, Belges, nous recueillons les fruits précieux en la personne de Sa Majesté Notre bien-aimée Reine.

Non content d'avoir consacré ses jours et son activité aux déshérités de la fortune, le Duc Charles prit par testament les mesures nécessaires pour que perdure son œuvre des cliniques ophtalmologiques pour les pauvres.

En résumé, le Duc Charles a inscrit son nom en caractères indélébiles dans le livre d'or de la science ophtalmologique. Il a bien mérité de l'humanité en faisant œuvre de médecin-oculiste praticien, en guérissant et en soulageant des milliers et des milliers de malades pauvres.

Pour être l'apanage d'une personnalité placée au sommet de la hiérarchie sociale, de tels mérites n'en sont pas moins dignes d'admiration, et je suis certes l'interprète de vos sentiments à vous tous, chers Collègues, en les signalant spécialement à la tribune de l'Académie royale de médecine de Belgique, qui a eu l'honneur de compter le défunt parmi ses Membres les plus marquants et qui en conservera un respectueux et pieux souvenir. (*Marques unanimes d'approbation.*)

M. le Président. — Il y a quelques jours, l'Académie a perdu l'un de ses Correspondants étrangers des plus distingués, M. le docteur E. Brissaud, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

Une lettre de condoléance a été transmise, de la part de l'Académie, à la veuve du regretté défunt.

II. — CORRESPONDANCE.

M. le Ministre de l'intérieur et de l'agriculture, à la demande de M. le Ministre des affaires étrangères, adresse des documents émanant du Comité d'organisation du III^e Congrès international de physiothérapie qui se tiendra à Paris, du 29 mars au 2 avril 1910, et fait savoir que ce Comité exprime le désir de voir l'Académie désigner des délégués pour prendre part aux travaux du Congrès.

Il fait aussi hommage de l'ouvrage de M. le docteur B. Lefèvre sur *La tuberculose*.

— M. le Ministre des sciences et des arts adresse le second fascicule du tome XXV de *La Cellule*.

— M. le Ministre de la justice envoie, en même temps que le premier fascicule du tome IX du *Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de la Belgique*, le tome 1^{er}, publié par M. le professeur V. Brants, du *Recueil des ordonnances des Pays-Bas. Règne d'Albert et Isabelle*. — Remerciements.

— MM. les docteurs A. Haibe, directeur de l'Institut provincial de bactériologie, à Namur, et C. Pons, assistant à l'Université de Gand, remercient pour la part de prix qui leur a été attribuée dans le concours Alvarenga.

— M. E. Masoin dépose, de la part de l'auteur, M. le docteur J. Helmoortel, à Anvers, un travail manuscrit portant pour titre : *La surdité d'origine scléreuse et la rééducation auditive par la méthode vociphonique*. — Commissaires : MM. Dandois et Nuel.

— M. le docteur B. Lefèvre, à Gembloux, soumet à l'Académie